

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 20

N° ordre
22-02

N° ordre dans la séance :
DE-28022022-02

Date de la convocation :
21/02/2022

Date de l'affichage :
03 MARS 2022

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit février à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Claude FELCI, Danielle RAVIER, Marc GUILLAND, Robert VILLARD, Anne-Laure PETITE Adjoints, Frédéric DI PAOLO, Sylviane GUILLERMET, Katerina CHAPMAN, Déborah GLEYZE, Christelle MARCHAND, Thierry DRAPIER, Dominique GERRA, David TREBOZ, Loïc MONTEIRO, Nadine BRAVI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Christelle BOUVIER, Thierry CURTELIN, conseillers

Absents excusés : Mickaël MOUTOT (procuration à Monsieur David TREBOZ), Emilie VALTON, Dominique SCALMANA

Secrétaire de séance : Katerina CHAPMAN

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire donne la parole à Monsieur David TREBOZ, Vice-Président de la commission Finances, qui présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021 du budget eau et assainissement de la Commune qui s'établit comme suit :

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 (charges à caractère général)	121 605,13 €	013 (atténuation de charges)	19 799,61 €
012 (charges de personnel)	205 067,39 €	70 (Produits des services, vente d'eau)	703 407,21 €
014 (atténuations de produits)	77 114,00 €	74 (subvention d'exploitation)	4 002,15 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 566,50 €	75 (Autres produits de gestion courante)	1,39 €
66 (Charges financières)	36 136,57 €	777 (subventions d'investissement virées au résultat)	17 823,78 €
67 (Charges exceptionnelles)	1 755,34 €	77 (produits exceptionnels)	0,00 €
042 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	277 558,64 €		
Total dépenses	720 803,57 €	Total recettes	745 034,14 €
Résultat de la section Fonctionnement : 24 230,57 €			

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
20 (Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion)	10 962,40 €	040 (opération d'ordres – dotations aux amortissements)	277 558,64 €
16 (emprunts et dettes assimilées)	30 843,19 €	041 (Opérations patrimoniales)	144 797,55 €
21 (matériel spécifique d'exploitation)	21 893,81 €	10 – (1068 « autres réserves »)	152 290,10 €
23 (constructions)	454 648,20 €	13 (Subventions d'équipement)	127 536,00 €
040 (Subventions d'équipement)	17 823,78 €		
041 (Opérations patrimoniales)	144 797,55 €		
Total dépenses	680 968,93	Total recettes	702 182,29 €
Résultat de la section Investissement : + 21 213,36 €			
Restes à réaliser dépenses : 60 900 €			

Accusé de réception en préfecture
Culoz le 03/03/2022
Date de télétransmission : 03/03/2022
(152290106) le résultat de clôture 2021 s'établit comme suit :

Compte administratif 2021 de la section d'investissement en 2020 (166 144,90 €), de l'affectation du résultat en 2021

- Investissement : 187 358,26 €
- Fonctionnement : 351 642,79 €

Monsieur le Maire ne prend pas part aux débats ni au vote et est invité à quitter la salle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2021 du budget Eau et Assainissement tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

